

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

30 Mars 2021



Date d'affichage

30 Mars 2021



Nombre de conseillers



En exercice 29

Présents 26

Votants 29

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 AVRIL 2021 A 19 H 00

La séance est présidée
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - BIEN – MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE -
ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ
Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY
HATAT – DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - LEGER – KISKELL

POUVOIR :

Madame VIRASSAMY PADEYEN à Madame Rose-Marie LAINÉ
Monsieur Éric DECLUY à Monsieur Michel BRUNI
Monsieur José KAPPÉ SOPIO à Monsieur Jean-Pierre MAÏDA

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Paul LEGER a été désigné secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 17 Février 2021 a été approuvé à l'unanimité

**N° 2021/26 – OBJET : AMENAGEMENT DE LA RUE DES QUATRE VENTS
APPROBATION DU MARCHE DE TRAVAUX**

**N° 2021/26 – OBJET : AMENAGEMENT DE LA RUE DES QUATRE VENTS
APPROBATION DU MARCHE DE TRAVAUX**

Il est rappelé que le programme pluriannuel de voiries 2018/2020 intègre le réaménagement de la rue des Quatre vents.

La Commune a confié au Cabinet INGESSIA une mission de maîtrise d'œuvre.
Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 282 600.00 € H.T.

La consultation des entreprises a été organisée sous forme de procédure adaptée. Celle-ci a été lancée le 10 Mars 2021.

La date de remise des offres a été fixée au 2 Avril 2021.

Après analyse des offres par le maître d'œuvre, la commission « Voirie & Bâtiments Publics » réunie le 6 Avril 2021 propose de retenir l'entreprise suivante :

	ENTREPRISES	MONTANTS
LOT 1 « VOIRIE ET RESEAUX DIVERS »	EIFFAGE ROUTE NORD EST	222 952.15 € H.T.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ de **RETENIR** l'entreprise EIFFAGE ROUTE NORD EST pour les travaux d'aménagement de la rue des Quatre Vents pour un montant global de **222 952.15 € H.T.**

⇒ d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les actes et marchés correspondants.

⇒ de **PRECISER** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif « Ville » 2021.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour 29
Abstention 0
Contre 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie
le 8 Avril 2021.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

